

République Française
Liberté – Egalité - Fraternité

Département de la Guadeloupe
Arrondissement de Basse-Terre

Commune de VIEUX-HABITANTS

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 02 décembre 2025

Effectif du Conseil : 29

Présents : 21

Absents excusés : 07

Absents : 01

Procurations : 04

Sens du Vote

Pour : 25

Contre : 00

Abstention : 00

Par suite d'une convocation en date du 25 novembre 2025, les membres composant le Conseil Municipal de Vieux-Habitants, se sont réunis à la salle de délibération, le **Mardi 02 décembre à 18h30** sous la présidence de Monsieur **Jules OTTO**, Maire.

Etaient présents : Jules OTTO, Jacqueline TASSIUS, Frédéric OTTO, Ernand BOULON, Cindy DARMIN, Louis-Jules DARES, Marie-Pierre DARLY, Christopher GERAN, Joël LANCASTRE, Albert AIRA, Amour GABALI, Juliette FARNABE, Gérard RAMASSAMY, Virginie GUILLAUME, Sonia JEREMIE CAMALET, Ketty LANCIEN, Nicolas BRESLAU, Anne-Marie CANGO, Gaston GERAN, Aline TOI, Jennifer LINON.

Absents excusés : Christiane COLET-BAILLET, Yvon TOI-OTTO, Véronique GOMBAULD, Luigi LANCASTRE, Audrey BOURSEAU, Esther JEREMIE-AMBRAISSE, Pierrot TAURUS.

Absent : Alexandre CLAIRY.

Procurations : Christiane COLET-BAILLET donne procuration à Marie-Pierre DARLY, Yvon TOI-OTTO donne procuration à Frédéric OTTO, Véronique GOMBAULD donne procuration à Albert AIRA, Pierrot TAURUS donne procuration à Jennifer LINON.

N° de délibération : 06C
Date de transmission
en préfecture :

07 DEC. 2025

Secrétaire de séance : Anne-Marie CANGO

Accompagnement pour un voyage d'étude à Lyon organisé
par le Lycée des Métiers de l'Automobile Paul LACAVÉ

Monsieur le Maire soumet à l'approbation de ses collègues la demande d'accompagnement exprimée par le Lycée des Métiers de l'Automobile Paul LACAVÉ pour la réalisation d'un voyage d'étude qui a lieu du **15 au 23 novembre 2025**.

Monsieur le Maire précise qu'un élève habissois participe à ce voyage d'étude dont le coût par famille s'élève à **300,00 €**.

Il rajoute que le Chef de cet établissement précise que le coût global de cette opération s'élève à **27 374,52 €**.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur cette affaire.

Le Conseil municipal
Après échanges de vue,

Décide à l'unanimité :

Article 1 : D'approuver la participation de la collectivité à ce projet de voyage en Guyane organisé par le Collège Jean Jaurès et qui aura lieu du **22 au 30 mai 2026**.

Article 2 : D'accorder la somme de **150,00 €** à l'élève originaire de la commune, dont l'objectif est de réduire la participation de ses parents.

Article 3 : Que cette somme sera virée sur le compte des parents.

Article 4 : D'imputer cette somme sur le Budget Primitif en cours.

Article 5 : D'adresser un exemplaire de la présente délibération à Monsieur le Préfet de Région, à Madame la Comptable publique.

Pour expédition conforme

Le Maire



Jules OTTO

Acte certifié exécutoire
Réception en Préfecture :

Publication :

Affichée le 07 DEC. 2025